

Mise en œuvre du retrait obligatoire visant les actions de la société.

**DU PAREIL AU MEME**

(Euronext Paris)

Le 23 juin 2008, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître le résultat définitif après réouverture de l'offre publique d'achat visant les actions de la société DU PAREIL AU MEME (cf. D&I 208C1196 du 23 juin 2008).

A l'issue de l'offre, H Partners Distribution détient 2 402 894 actions et droits de vote DU PAREIL AU MEME représentant 98,51% du capital et des droits de vote de la société (1).

Par courrier du 23 juin 2008, la Société Générale, agissant pour le compte de H Partners Distribution, a informé l'Autorité des marchés financiers de la décision de H Partners Distribution de procéder, conformément à son intention exprimée lors de l'offre susvisée, à la mise en œuvre d'un retrait obligatoire portant sur les actions de la société DU PAREIL AU MEME, non apportées à l'offre par les porteurs minoritaires, sur le fondement des articles L. 433-4 III du code monétaire et financier et 237-16 I 1° du règlement général.

Les conditions posées aux articles L. 433-4 III du code monétaire et financier, 237-14 et 237-16 du règlement général sont remplies :

- les 36 282 actions DU PAREIL AU MEME non présentées à l'offre et à sa réouverture par les actionnaires minoritaires représentent, à l'issue de l'offre, 1,49% du capital et des droits de vote de la société (1) ;
- le retrait obligatoire comporte le règlement en numéraire proposé lors de l'offre publique d'achat, soit 40 € par action DU PAREIL AU MEME (coupon 2007 attaché) ;
- l'offre publique d'achat qui précède relève des dispositions des articles 232-1 et suivants du règlement général (procédure normale).

Par conséquent, le retrait obligatoire interviendra le **1<sup>er</sup> juillet 2008** au prix de **40 €** par action (coupon 2007 attaché) et portera sur 36 282 actions DU PAREIL AU MEME, représentant 1,49% du capital et des droits de vote de la société.

Euronext Paris SA publiera le calendrier détaillé de la mise en œuvre du retrait obligatoire et la date de radiation des titres DU PAREIL AU MEME d'Euronext Paris.

---

(1) Sur la base d'un capital composé de 2 439 176 actions représentant autant de droits de vote en application de l'article 223-11 du règlement général.